Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1836

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'enseignement ordinaire des enfants souffrant de handicap.

Mineurs sans papier

Un chapitre important porte sur la situation des enfants réfugiés, demandeurs d'asile et non accompagnés. Le Rapport dénonce fermement (il parle de "*mesures choquantes*") le traitement réservé à cette catégorie d'enfants particulièrement fragilisés. Ils bénéficient très rarement de mesures d'assistance, ils partagent encore parfois leur lieu de détention avec des adultes (c'est d'ailleurs une des réserves formulées par la Suisse lors de sa signature de la Convention), ils n'ont aucune perspective de formation professionnelle, etc. Cette situation tient bien évidemment aux durcissements successifs des lois sur les étrangers et sur l'asile, mais elle est encore aggravée par les disparités cantonales.

Demandes de coordination

Il s'agit de remédier aux conséquences discriminatoires du fédéralisme suisse, qu'il s'agisse des inégalités de traitement juridique et administratif ou du manque d'expérience (et donc de compétence) lié à l'émiettement des lieux de décision et de prise en charge.

A cette intention, le Réseau suisse des droits de l'enfant formule plusieurs demandes à l'instance fédérale. Il s'agit en particulier de créer une base légale claire, d'élaborer des standards minimaux pour la mise en œuvre des droits de l'enfant et de donner à une instance fédérale le mandat de vérifier le respect des principes de la CDE, tant en matière de textes législatifs que de procédures administratives. Quant à l'information, la Confédération devrait prendre les mesures nécessaires à améliorer la collecte des données et à en assurer la coordination dans l'ensemble du pays. Il faudrait aussi introduire des mesures de protection unifiées dans les domaines les plus sensibles : fin de la détention administrative, détention séparée des mineurs et des adultes, interdiction des châtiments corporels, droit à la formation, notamment.

Et enfin, dans certains champs sensibles (adoption, procédures de divorce, droit de connaître sa propre identité), la demande est d'encourager la constitution d'instances régionales ou supra-cantonales afin de disposer de personnes formées et expérimentées.

On mesure bien, à la lecture de ce Rapport, à la fois l'évidence et l'urgence des mesures à prendre dans le domaine des droits de l'enfant – et le chemin encore à parcourir dans l'entremêlement des niveaux différents de compétences politiques et administratives afin de dépasser ces inégalités.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
c/o Alex Dépraz – chemin de Chandieu 10 - CH-1006 Lausanne - CCP 10-15527-9